

Le 15 octobre 2014

Madame Monique CHANSEL
Présidente de la MJC d'Avrillé
Allée Georges Brassens
49240 AVRILLE

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu me faire parvenir une pétition citoyenne signée par plus de 1400 personnes par laquelle vous souhaitez m'interpeller au sujet de l'annonce de la non-reconstruction de l'Espace Jeunesse et de la baisse de 120 000 € de la subvention municipale accordée par la municipalité à la MJC et je vous en remercie.

Comme vous le savez, la Ville d'Avrillé est confrontée comme l'ensemble des communes de France à une restriction sans précédent de ses recettes. La majorité municipale a donc été contrainte de faire des choix difficiles mais nécessaires dans le but de permettre aux générations futures de vivre dans une commune bien gérée.

Cependant, afin d'écartier tout malentendu, je souhaite vous préciser le choix et la volonté de la majorité municipale.

Nous ne souhaitons aucunement remettre en cause l'avenir de la MJC. Nous souhaitons poursuivre notre partenariat avec vous et offrir aux habitants et plus particulièrement aux jeunes des activités de qualité, et ce au regard des contraintes financières de la collectivité.

La majorité municipale a la volonté de continuer à porter une politique efficace au service de la jeunesse visant à la réalisation d'objectifs éducatifs, préventifs, d'échanges et d'informations. Si la Ville d'Avrillé doit aujourd'hui faire face à des restrictions budgétaires plus importantes que prévues, nous devons saisir l'opportunité d'y faire face ensemble. Nous avons le souhait de renouveler avec vous une convention d'objectifs.

C'est dans cet esprit que Laurent PRETROT, Adjoint à la Culture et à la Communication, entouré de l'ensemble des services de la Ville, vous a proposé une démarche de co-construction visant à rassembler à vos côtés toutes les forces vives concernées afin d'évaluer l'ensemble des activités proposées et trouver ainsi les solutions pérennes permettant d'assurer un avenir cohérent au service de l'intérêt général.

Nous savons que les décisions que nous avons prises sont aussi lourdes inédite ne puisse pas être également l'occasion de resserrer les liens qui unissent de conséquences. Cependant, nous nous refusons à croire que cette situation votre association et la commune d'Avrillé.

Georges Bernanos a dit « l'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait ». Je vous propose donc d'écrire ensemble l'avenir de la MJC pour lui permettre ainsi d'en avoir un dans l'intérêt de tous.

Enfin, je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter à la connaissance de tous, la réponse que j'apporte ici à la pétition que vous avez bien voulu m'adresser.

Demeurant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma respectueuse considération.


Dr Marc LAFFINEUR
Député-Maire d'Avrillé
Ancien Ministre

